

SARREBOURG TELECOM
 24 Grand Rue
 57400
 SARREBOURG FRANCE
 TEL :03.87.03.87.46

sfr.sarrebourg.telecom@gmail.com

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

MELISSA S / HOCQUELE3 / SARREBOURG /

FACTURE

DATE

NUMERO

13/04/2024

204022473

FACTURE

1/1

MME HOCQUEL EMILIE
 70 ROUTE DE BOURGALTROFF
 57260 BASSING

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY A15 4G 128GO BLEU NUIT SFR () ABONNEMENT OFFRE MOBILE SANS ENG PRIX ECO AVEC MOBILE 140GO 5G IMEI : 353628423234823 - TELECABLESAT 12M - SECURITIZ - PROTECTED PREMIUM - CARTE AVANTAGO - ASSURANCE CM3 PACK N°ASTFR2001466802 REF COMPTE :99-1K9DHP N° COMMANDE :7972462480 N° APPEL : 06.12.82.80.79 N°SIM : 89331015221511892455	20%	165,83 €	199,00 €		165,83 €	199,00 €
1	FILM DE PROTECTION PLUG AND USE BRILLANT LOOKASE ** Activer votre garantie sous 30 jours sur www.lookase.fr ** / Code Vendeur : ()	20%	29,16 €	34,99 €		29,16 €	34,99 €

Code PIN= 2327

06.22.36.20.51

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht : 194,99 € 20 %	194,99 €
CB	133,99 €	13/04/2024		13/04/2024		
ESP	100,00 €	13/04/2024		13/04/2024	Total Tva :39,00 € 20 %	39,00€
Total TTC						233,99 €

MONTANT A PAYER	233,99 €
RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 2 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.dNAG Logiciel 3GWIN B170
 30.0.517.0

13/04/2024 10.58:26



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €
 SAS au Capital de 100 000€ - Banque Crédit Agricole Alsace Vosges : IBAN : FR76 1720 6000 7000 1742 5401 092 - BIC : AGRIFRPP872
 Réserves de Propriété : La SAS FISCHER TELECOM restera propriétaire de la marchandise livrée tant qu'elle n'aura pas été intégralement réglée (loi n° 80.335 du 12/05/1980). A défaut de paiement à la date prévue, le montant total TTC dû sera majoré de pénalités au taux annuel de 8,75% avec un seuil minimum de facturation des pénalités de 40€. En cas de litige, les tribunaux du siège de la société FISCHER TELECOM sont les seuls compétents.
 Médiateur du Commerce Coopératif et Associé : mcca-mediation.fr Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)